

## 5.1 - Intervenir dans la formation initiale des encadrants

### Objectifs

Les professionnels des sports de nature peuvent relayer un message de respect du milieu naturel auprès de leurs clients, qu'ils soient individuels ou en groupes. Les gestionnaires d'espaces préservés ont donc tout intérêt à s'impliquer dans la formation de ces professionnels afin d'amorcer un mouvement de reconnaissance réciproque, de renforcer leurs connaissances et leur sensibilité à la protection du patrimoine naturel.

#### ORGANISMES FORMATEURS

Les centres d'éducation populaire et de sport (CREPS) dispensent les formations pour l'obtention des diplômes d'Etat de professionnel de l'encadrement.

D'autres organismes de formation agréés par le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative (chambres consulaires, lycées professionnels...) peuvent également dispenser certaines de ces formations.

Les fédérations sportives proposent également des brevets fédéraux permettant l'encadrement bénévole ou, pour certains d'entre eux, rémunéré.

### Principe

La plupart des formations pour les encadrants des sports de nature incluent dans leur cursus des unités présentant le milieu naturel dans lequel ils évolueront. Le gestionnaire peut donc participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre de ces unités (connaissance juridique des espaces protégés, connaissance des espèces et milieux patrimoniaux, méthodes d'éducation à l'environnement).

### Méthode

- Identifier acteurs et contexte

Après avoir identifié les organismes de formation situés sur ou à proximité de son territoire, il faut entrer directement en contact avec les formateurs. Cela permet au gestionnaire de mieux connaître les différents modules de formation et aux formateurs de comprendre les exigences des gestionnaires.

- S'associer, se concerter et décider

Le gestionnaire doit être force de propositions sur le contenu et le thème des interventions. Il travaillera ensuite avec les formateurs pour voir dans quelles mesures ses propositions peuvent s'intégrer dans la formation. La décision d'associer ou non le gestionnaire revient au responsable pédagogique. Il est donc important pour le gestionnaire de lier une relation de confiance avec les formateurs et de leur montrer la valeur ajoutée d'une collaboration.

- Mettre en oeuvre

Le référentiel de formation est une base, mise en place au niveau national, pour élaborer le contenu des interventions des formateurs. Il convient de le consulter et de l'améliorer d'une année sur l'autre pour permettre aux formateurs d'intégrer de nouvelles compétences. Ensuite, l'implication du gestionnaire peut être variable : participation à l'élaboration du contenu de la formation, intervention devant les stagiaires, mise en place d'exercices pratiques sur site.

- Faire connaître et évaluer

Suite à son intervention, le gestionnaire doit échanger avec les formateurs afin d'évaluer ensemble celle-ci et, si nécessaire, l'adapter.

[Haut de page](#)